

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} AVRIL 2019

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h30 suite à la convocation du 18 mars 2019.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Philippe BRAVARD, Pierre FAUCHER, Nathalie MATHIEU, Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE, Pierre PARVEAU

Absent excusé : Sébastien SAGNE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 FEVRIER 2019

A l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION 2019

Le conseil municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2019 :

- Taxe d'habitation 8.20 % (augmentation de 1 %)
- Taxe foncier bâti 10.89 % (augmentation de 1 %)
- Taxe foncier non bâti 72.94 % (pas d'augmentation)

Ils sont approuvés à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Les comptes administratifs sont présentés par Sandrine FAUREL secrétaire.

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement
Recettes : 237 313.19€ Dépenses : 187 348.91€
Résultat : 49 964.28€ Report année : 138 891.46€
Excédent total : 188 855.74€
 - Section d'investissement
Recettes : 205 861.63€ Dépenses : 204 622.01€
Résultat : 1 239.62 € Report année 2017 : -14 623.76€
Déficit total : -13 384.14€
RAR dépenses : -36 516.94€, RAR Recettes : 33 694.80€, Résultat RAR :-2 822.14€
Résultat cumulé : -16 206.28€
- Total résultat cumulé : 172 649.46€

Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation
Recettes : 73 997.88€ Dépenses : 68 868.26€
Résultat : 5 129.62€ Report 2017 : 7 105.50€
Résultat cumulé : 12 235.12€
 - Section d'investissement
Recettes : 23 214.07€ Dépenses : 18 663.90€
Résultat : 4 550.17 € Report année 2017 : 56 409.44€
Excédent : 60 959.61€
RAR dépenses : 0€, RAR Recettes : 0€, Résultat RAR : 0€
Résultat cumulé : 60 959.61€
- Total résultat cumulé : 73 194.73€

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement
Recettes : 2654.66€
Dépenses : 2 504.66€
Report année 2017 : -85.00€
Résultat cumulé : 65€00

Section d'investissement

Recette : 0€
Dépenses : 7 078.06€
Report année 2017 : -58 785.40€
Résultat cumulé : -65 863.46€

Total résultat cumulé : -65 798.46€

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des 9 votants ; Marcel DANDALEIX, maire, ne participe pas au vote.

BUDGETS PRIMITIFS 2019

Pour 2019 les budgets primitifs suivants ont été présentés au conseil municipal par Sandrine FAUREL

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement
 - Recettes : 221 772.00 €
 - Total recettes : 394 420.66 €
 - Total dépenses : 394 420.66 €
 - Section investissement
 - Recettes : 418 765.64 €
 - Total recettes : 452 460.44 €
 - Dépenses : 402 559.36 €
 - Report de l'année précédente : 13 384.14 €
 - Total dépenses : 452 460.44 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 172 648.66 €
Reste à réaliser de l'année précédente : 33 694.80 €
Reste à réaliser de l'année précédente : 36 516.94 €

Ce budget primitif du budget principal de la commune est adopté à l'unanimité.

Budget du service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation
 - Recettes : 79 718.00 €
 - Total recettes : 91 953.12 €
 - Total dépenses : 91 953.12 €
 - Section investissement
 - Recettes : 26 334.00 €
 - Total recettes : 87 293.61 €
 - Dépenses : 87 293.61 €
- Report n-1 : 12 235.12 €
Report n-1 : 60 959.61 €

Ce budget primitif du service de l'eau potable et assainissement est adopté à l'unanimité.

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement
 - Recettes : 141 897.71 €
 - Dépenses : 141 962.71 €
 - Section d'investissement
 - Recettes : 212 211.19 €
 - Dépenses : 146 347.73 €
 - Total dépenses : 212 211.19 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 65.00 €
Report n-1 : 65 863.46 €

Ce budget primitif du budget du lotissement est adopté à l'unanimité.

EGLISE

Un constat d'huissier a été réalisé fin semaine 13 pour les « Compagnons Réunis » dans le jardin limitrophe à l'église ; copie du constat sera envoyé à la propriétaire lors de sa réception en mairie. Début des travaux à la mi-avril. Une réunion de chantier pourrait avoir lieu la semaine prochaine. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour retenir la société APAVE comme contrôleur SPS pour la durée du chantier de l'église (devis de 1 080€ TTC).

BOURG

Une réunion est prévue demain 2 avril avec M. Lehuger pour une présentation de la deuxième tranche d'aménagement du bourg, dont le coût ne devra pas dépasser le montant de 101 000€ H.T.

FIBRE OPTIQUE

Présentation au conseil municipal de l'avancement des travaux de déploiement de la fibre.
Une rencontre avec M. Minier, représentant du Conseil départemental en charge du déploiement de la fibre, aura lieu prochainement pour préciser l'avancement des travaux sur le territoire de la commune.

FEDERATION D'ELECTRIFICATION

Une réunion s'est déroulée le 14 mars. Paul Freyssinet rend compte au conseil des travaux programmés pour 2019 : la mise sous terre de la section 3 du Bourg pour un montant de 2 640€ à charge de la commune ; entrée sud du Bourg.

PETR

Un Forum Boost Emploi se tiendra le 20 juin à Lubersac sous l'égide du Conseil Départemental en partenariat avec les 3 Communautés de communes du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural pour un plan d'actions en faveur du soutien à l'économie locale.

OPAH

Une brochure est disponible en mairie pour informer la population de l'opération menée par la Communauté de communes du Pays d'Uzerche pour améliorer et rénover l'habitat. La société SOLIHA est l'interlocuteur pour toute personne désirant intégrer le programme.

SECRETARIAT

La secrétaire, Sandrine FAUREL, à partir du 17 juin travaillera les après-midis à la mairie de Perpezac le Noir pour une durée hebdomadaire de 14h et un statut de fonctionnaire. Cela induit un changement de sa présence à la mairie d'Orgnac. Son contrat sera désormais de 26h hebdomadaires + 2h complémentaires (légalement sa durée de travail ne peut dépasser les 40h).
Par conséquent le secrétariat sera ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi jusqu'à 12h30 et le jeudi toute la journée.

DIVERS

*Délibération à l'unanimité pour subventionner à hauteur de 200€/enfant le séjour en classe de neige de 4 enfants d'Orgnac scolarisés à l'école primaire de Vigeois.

*Demande d'un administré pour acquérir une bande de 10m. de large de la réserve foncière du Poteau pour y construire un garage : contre 7, abstention 1, pour 2.

*Délibération à l'unanimité pour le nouveau locataire du logement de la poste.

*Préparation de la cérémonie du 8 mai ; l'organisation se fait comme d'habitude. Le repas qui suit la cérémonie sera maintenu s'il y a suffisamment d'inscrits.

*Comice agricole de l'ancien canton de Vigeois le 13 juillet aux Fombiarden. Le repas sera organisé par les Jeunes Agriculteurs. Les associations d'Orgnac sollicitées ne peuvent pas prendre en charge la buvette. Prochaine réunion pour préparer l'organisation fin avril.

*Le 29 mars s'est tenu l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes ; un nouveau bureau a été mis en place.

*M. le Maire a participé le 13 mars à une réunion organisée par le département concernant la politique départementale de l'eau ; possibilité de modernisation des réseaux en contractant un emprunt sur 60 ans. Une enquête va se dérouler sur le territoire pour faire un état des besoins.

*P. BRAVARD et P. PARVEAU, représentants de la commune d'Orgnac, ont participé à la réunion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (S.I.A.V).

Fin de séance 23h30.